

Préférez-vous les « beans », les bines ou les fèves au lard?

Claude Poirier

Number 72, December 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58614ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, C. (1988). Préférez-vous les « beans », les bines ou les fèves au lard? *Québec français*, (72), 96–97.

LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Préférez-vous les « beans », les bines ou les fèves au lard ?

Claude Poirier

Le problème du choix des mots à inclure dans les dictionnaires est l'un des plus difficiles qui se posent aux lexicographes. L'équipe qui a produit, il y a quelques mois, le *Dictionnaire du français Plus* a, elle aussi, connu les tiraillements qui accompagnent inévitablement le travail d'établissement de la liste des mots. Il faut dire que, au Québec, le problème est compliqué par le fait qu'on a du dictionnaire une perception beaucoup plus puriste qu'en France : le dictionnaire ne doit enregistrer que les « bons » mots ! Mais qu'est-ce qu'un bon mot ?

Il est évident que, dans le cas d'un ouvrage qui s'adresse à un vaste public et qui a une vocation pédagogique, il n'est pas question de donner la priorité au vocabulaire des piliers de taverne. Faut-il pour autant exclure tout mot qui ne pourrait être prononcé dans un salon ? Si le dictionnaire a pour fonction de donner la clef du langage, ne doit-il pas faire une certaine place aux mots courants, même quand ils ont l'air moins endimanchés que d'autres ?

La solution adoptée dans le *Dictionnaire du français Plus* a été la suivante : enregistrer les mots courants tout en prenant soin d'apporter, au besoin, les précisions sur les registres d'emploi (familier, vulgaire, vieilli...). Pour ce qui est des anglicismes, on a tenu compte de critères supplémentaires, qui se sont dégagés naturellement de l'examen des nombreux exemples disponibles au TLFQ : relever les mots qui n'ont pas d'équivalents français usuels au Québec (par ex. *bingo*, *club-sandwich*, *hamburger*, *whip*), et, pour les autres, ne retenir que ceux qui avaient été pleinement intégrés à l'usage français, c'est-à-dire qui avaient connu un enrichissement dans le processus d'emprunt. *Robineux*, par exemple, est un dérivé québécois de *robine*, qui est lui-même une adaptation, sur les plans formel et sémantique, de l'anglais *rubbing* (*alcohol*).

L'application de ces principes n'est toutefois pas simple, en raison des connotations qu'évoquent certains mots et des interdits prononcés à leur endroit. C'est ce qui explique que le mot *bean* (avec quelques autres) n'ait pas encore eu droit de cité dans le *Dictionnaire du français Plus*. *Bean* est un symbole



devant lequel les éditeurs ont, pour l'instant, reculé... Ce mot, qui fait référence à une réalité alimentaire des plus modestes et qui évoque toutes sortes d'histoires drôles, prête souvent à rire...comme *Jos Bean* dans le monde des noms propres ! Pourtant, il n'est pas exagéré d'affirmer que *bean* a gagné ses épaulettes et qu'il fait partie intégrante de notre français.

En provenance de Boston

La recette québécoise des beans est d'origine bostonnaise : l'expression *Boston beans* est d'ailleurs bien attestée dans les exemples, encore dans *Nazaire et Barnabé d'Orville Légaré*, dans les années 1940. Ce plat économique faisait déjà fureur dans les chantiers au XIX^e siècle, même si le mot n'a été relevé dans les glossaires que depuis 1880. D'après le botaniste Jacques Rousseau¹, c'est le père de Louis-Joseph Papineau qui, au début du XIX^e siècle, aurait rapporté la recette des « Boston Pork and Beans » qu'il aurait remise à son contremaître de chantier. Quoi qu'il en soit, il est certain que les beans ont été omniprésentes dans les chantiers, comme en fait foi le témoignage suivant :

« Depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin des chantiers, le menu, toujours le même, ne variera pas d'une fève ni d'un pois : du pain et des « beans » le matin, de la soupe aux pois, du pain et du lard le midi ; le soir, la soupe du midi, s'il en reste, du lard et du pain² ».

Inutile donc de chercher bien loin l'origine de ces inénarrables histoires de beans mal digérées ou d'une expression comme *serrer le passage des beans à qqn* : nos pères ont dû en forger bien d'autres pendant les longs mois d'hiver où, parqués dans des cabanes, leur imagination était constamment sollicitée par leur digestion.



Bines, ou fèves au lard, ou haricots au lard ?

Mais pendant que leur organisme assimilait ce fameux haricot, leur langue façonnait à sa façon le mot appris des Anglais. Le timbre du [i] changeait de qualité en devenant bref, l'orthographe du mot se francisait (*binne*, ou plus fréquemment *bine*, qui est devenu aussi courant que *bean*), des expressions naissaient spontanément (par ex. *envoyer qqn aux bines*, « l'envoyer promener, l'envoyer au diable »). Dès le XIX^e siècle, le mot est étayé dans l'usage par *beanery* (ou *binerie*), autre emprunt à l'anglais désignant au départ un petit restaurant où l'on faisait des beans, puis, tout restaurant de second ordre.

Il faut croire que les hommes de chantier n'ont pas gardé un trop mauvais souvenir des bines (allons-y pour l'orthographe francisée !) puisque ce plat s'est solidement établi dans la gastronomie populaire des Québécois. Les étudiants ont, à leur tour, participé à l'enrichissement du folklore des bines dont ils ont eu également une expérience prolongée, si l'on en croit *le Goglu* (sorte de *Croc* des années 1930) qui définissait ainsi le mot *collège* : n.m. Grande maison où on mange des binnes et du chiard à l'année³.

Les bines d'aujourd'hui

Les bines ont heureusement perdu de nos jours leur caractère de nécessité quotidienne. On prend cependant encore beaucoup de plaisir à attaquer un plat de bines au retour d'une excursion de ski de fond ou à l'occasion d'un souper champêtre. Le mot a même été intégré à notre riche nomenclature de jurons, dans la variante atténuée (presque polie !) : *câlîne de bine* ! *Bine* fonctionne comme tout autre mot de la langue, avec une fréquence marquée dans des locutions comme *assiettée de bines*, *boîte de bines*, *chaudronnée de bines*, *jarre à bines*, *pot de bines*, *souper aux bines*, etc. Il a donné lieu à l'expression imagée *avoir les yeux dans la graisse de bines*, « avoir l'air fatigué, perdu » ou encore « être envoûté », comme la chose est arrivée à ce personnage de Raymond Plante (*la Débarque*, 1974) qui, fou d'amour, « repartait de plus belle, le visage comme une tomate et les yeux dans la graisse de bines ». Le mot ne sert pas seulement à désigner un plat, mais à exprimer en même temps l'appartenance de ce plat à nos habitudes alimentaires traditionnelles :

« La fève soya n'est pas près de déclasser les « binnes » [titre de l'article]. C'est bon des fèves soya, mais la majorité de nos dégustateurs improvisés ont avoué [...] préférer les bonnes « binnes » du Québec. » (*Le Soleil*, 11 sept. 1975).

Sur les menus des restaurants qui ne sont pas des bineries, nos bonnes vieilles bines sont plutôt appelées *fèves au lard*. Cette appellation est perçue comme appartenant au niveau soigné par tous les Québécois, même si le mot *fève* n'a pas, dans ce cas, le même sens qu'en France : eh oui, pour un Français, il s'agit plutôt de haricots ! L'Office de la langue française a marqué sa nette préférence pour *haricots au lard* (ou *haricots au four*), mais il a quand même toléré l'appellation *fèves au lard*, puisqu'il s'agit de l'un de nos plats nationaux, « à condition qu'elle soit entre guillemets »⁴. Cette précaution peut faire sourire, mais il faut reconnaître que la proposition de l'OLF constitue un progrès par rapport à la recommandation ferme de Gérard Dagenais qui demandait plutôt *haricots-lard au four à l'américaine* ou, par abréviation (*sic*), *haricots-lard au four*...⁵.

Le locuteur québécois a donc à sa disposition, pour nommer ce plat devenu traditionnel, diverses appellations en fonction des circonstances, de l'effet stylistique recherché, etc. Dans *l'Épouvantail* (1974), par exemple, André Major met le mot *binne* dans la bouche d'un de ses personnages mais utilise lui-même *fèves au lard* dans le récit. De la même façon qu'il existe des vêtements pour toutes sortes d'occasions (on n'aurait pas idée de mettre sa robe neuve ou de porter l'habit à queue pour faire du jardinage !), il existe des mots pour les divers besoins de la communication. Le rôle du dictionnaire est de décrire ces mots avec la plus grande objectivité possible afin de guider l'utilisateur dans ses choix. D'où l'importance des marques d'usage qui renseignent sur les normes qui se sont développées au sein d'une communauté. *Bine* est un mot de la langue familière, enrichi par plus d'un siècle et demi d'utilisation chez nous ; c'est un mot qui convient dans certaines situations, notamment en famille ou quand c'est le temps de s'amuser. Parions que le *Dictionnaire du français Plus* l'accueillera dans une prochaine édition...

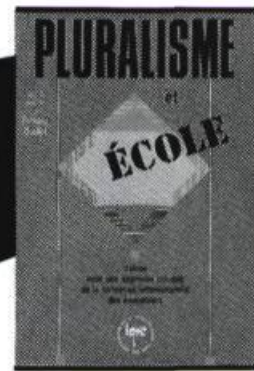
Si vous avez le goût de feuilleter le dictionnaire...

Le mot *bine* ne figure pas (pour l'instant !) comme une entrée distincte dans le *Dictionnaire du français Plus*, mais il est quand même mentionné au moins deux fois dans l'ouvrage. Si vous avez la patience de chercher et de nous signaler au moins une occurrence du mot, vous pourriez recevoir un prix (modeste) qui sera attribué au sort à l'un de nos astucieux lecteurs. Profitez-en donc pour nous faire connaître votre point de vue sur ce que devrait contenir (ou ne pas contenir) un dictionnaire québécois du français.

Adresse : Enquête TLFO, Langues et linguistique, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4

* Le groupe du Trésor de la langue française au Québec est subventionné principalement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. Jacques Rousseau, « Quelques jalons de l'histoire et de la géographie gastronomiques du Québec », dans *les Cahiers des Dix*, n° 32, 1967, p. 13-35.
2. Pierre Dupin, *Anciens chantiers du Saint-Maurice*, éd. de 1953, p. 86.
3. *Le Goglu*, Montréal 1^{er} mai 1931, p. 5.
4. *Guide de rédaction des menus*, par Thérèse Villa, éd. de 1984, n° 419.
5. Gérard Dagenais, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, éd. de 1984.



NOUVELLE PARUTION PLURALISME ET ÉCOLE sous la direction de Fernand Ouellet

Le système d'éducation doit faire face aux défis du pluralisme. De quelle façon ? Cet ouvrage, qui regroupe les travaux de plusieurs chercheurs, fournira à ceux qui s'interrogent, des pistes de réflexion leur permettant de s'orienter dans les débats actuels.

PLURALISME ET ÉCOLE livre un bilan critique des initiatives européennes, américaines et canadiennes. Il cerne quelques-uns des obstacles qui rendent souvent difficile la communication interculturelle. Il tente de préciser les fondements d'une pédagogie adaptée et de définir les principales composantes d'une formation des éducateurs.

617 pages de recherche 30,00 \$



INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4